

Compte rendu du conseil de l'U.F.R. S.F.A.

Vendredi 14 MARS 2025 à 9h00

Sous la présidence de M. le Doyen Jean-Marc BERJEAUD

Membres de droit présents à 9h :

Collège A : Georges BASHIARDES, Valérie CORONAS, Karine DE OLIVEIRA VIGIER, Thierry PAILLAT, Patrick VIGNAUD, Annie GENIET,

Collège B : Sylvie ALAYRANGUES, Yann BATONNEAU, Yves CAUBET, Laetitia CAILLE, Pierre MORGAN

Collège BIATSS : Sylvie DUCLAUD, Frédéric BAUDON, Bruno MERCIER,

Collège Usager(ère)s : Steve FETIVEAU , Luna DUPUY, Thomas AUPY

Personnalités extérieures : Samuel BESSON

Invités permanents présents : Anne-Marie POUSSARD, Martine GARCIA-TAMISIER, Arnaud MONVOISIN, Thierry CABIOC'H, Vincent MANSEAU

Excusés : Isabelle LUCET (procuration à Georges BASHIARDES), Benoît PORCHERON (procuration à Frédéric BAUDON), Samuel BOISSIERE (procuration à Annie GENIET), Christine BRAQUART-VARNIER (procuration à Yves CAUBET), Hervé BOEGLIN (procuration à Yann BATONNEAU), Anny MICHEL, Ascel SAMBA-LOUAKA, , Eric LAMBALLAIS, Philippe CARRE, LEA ZWEERS (donne procuration à Luna DUPUY)

Une procuration en cours de séance pour départ urgent : Thierry PAILLAT à Valérie CORONAS à 10h20

**24 voix dont 6 procurations en début de conseil et une en cours de séance pour départ à 10h20
+ 1 voix du Doyen Jean-Marc BERJEAUD
soit 25 voix exprimées.**

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 17 décembre 2024 – Pour délibération

II. Informations générales – Pour information :

- Point exécution budgétaire : Etats des crédits / Point Dotation Apprentissage
- Point Faites de la Science
- Bilans Cérémonies
- Bilans JPO
- Campagne d'emploi 2026

- III. Quart d'heure étudiants
- IV. Budget 2025 et plan d'économies - Pour délibération
- V. Mouvement social étudiant et aménagements – Pour délibération
- VI. Campagne d'ATER 2025 : critères d'attribution – Pour délibération
- VII. Subvention mobilité étudiant CMIInnov – Pour délibération
- VIII. Questions diverses

I – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 17 décembre 2024 – Pour délibération

M. Yann BATONNEAU a sollicité certaines modifications liées à des fautes d'accord ou d'orthographe. M. MANSEAU les présente en séance et procèdera à la modification sur le document qui sera déposé au registre des Actes Administratifs

20 votants à main levée, Monsieur le Doyen s'abstient car ce point concerne le travail de son prédécesseur
4 Abstentions

20 : POUR ; 5 : Abstentions

L'approbation du Compte-rendu de Conseil d'UFR du 17 décembre 2024 est adopté à la majorité.

II - Informations générales – pour information

M. le Doyen donne la parole au Responsable Administratif, M MANSEAU, qui présente divers avancements.

✓ Point exécution budgétaire : Etats des crédits / Point Dotation Apprentissage

M. MANSEAU présente la note budgétaire transmise par la Directeur Général de l'Université de Poitiers. Il explique le principe d' « **engagement prudentiel de sécurité** » et rappelle les orientations budgétaires pour les Départements, les services qui voient leurs crédits limités à 90% du budget initial et les Laboratoires qui ont des crédits limités à 80% (limitation courante pour les laboratoires).

Les Dépenses d'investissements seront réduites à 50% et les nouveaux projets soumis à double validation.

Pour ce qui est de la dotation d'Apprentissage (crédits CFA, M. MANSEAU informe que les services sont en train de demander 43 000 € au titre du différentiel entre le volume d'apprentis au prévisionnel et le nombre d'apprentis effectif.

✓ Point « Faites de la Science »

M. MANSEAU présente les visuels et l'organisation des « Faites de la Science ». Il rappelle les charges prévisionnelles et les modalités d'organisation.

M. VIGNAUD demande des précisions sur les recettes issues de subventions de la Région et du Département de Vienne.

M. MANSEAU explique que les services attendent le vote des budgets des collectivités en avril pour savoir si le CD86 maintient sa participation à l'évènement. En attendant, le DGS de l'UP nous a demandé de maintenir l'évènement et la présence de nos partenaires sur les affiches.

M. CABIOC'H salue le travail du Lycee Pilote Innovant qui participe aux « Olympiades de la Biologie », qui a atteint un niveau national et concourt au niveau européen.

M. BESSON rappelle que l'Espace MENDEZ-France souhaite pouvoir participer aux actions de rayonnement de la culture scientifique et qu'à cet effet, il informe le Conseil qu'une demande de soutien en terme de médiation scientifique pourra être sollicité auprès de cet organisme.

✓ Bilans Cérémonies

M. MANSEAU présente le bilan financier et d'organisation. Une réunion devrait prochainement avoir lieu pour établir le bilan global avec les participants.

M. MERCIER précise que l'économie réalisée sur les médailles est faible. On rappelle qu'il a été procédé à un achat sur le budget 2024 pour maintenir la volumétrie des stocks. Mais cela ne suffira pas pour une année.

✓ Bilans JPO

M. MANSEAU présente le bilan financier et les informations actualisées sur la fréquentation des JPO. On parle d'une légère progression de la fréquentation. Une réunion devrait prochainement avoir lieu pour établir le bilan global avec les participants.

✓ Campagne d'emploi 2026

M. BERJEAUD évoque la logique de poste en pot commun qui encadre la campagne 2025-2026.

M. CABIOC'H prend la parole et explique la démarche et les remontées qui devront être faites pour répondre aux besoins de définition des postes à pourvoir. Il explique les orientations précisées dans les premiers éléments de la campagne d'emploi.

M. BASHIARDES dans quelle forme prendra le retour de l'UP sur cette proposition, le besoin sera-t-il couvert ?

M. BERJEAUD répond que l'UP se basera sur les propositions de la composante mais qu'il n'y a rien de sûr, car la Présidence peut demander des modifications.

M. CABIOC'H rappelle que l'existence de supports pré-existants ne justifie pas le maintien., il faut réfléchir en terme d'expression du besoin et non plus en profils « acquis ». Il n'y aura plus d'effets de mémoire.

M. MERCIER demande pourquoi on n'élabore pas un listing des besoins limités, pour éviter des demandes massives.

M. CABIOC'H répond que c'est pour cette raison qu'on priorise les demandes.

Mme VIGIER précise qu'elle trouverait plus intéressant que les classement Départements et Laboratoires soient analysés de manière collégiale. Elle pense qu'il faut une attitude prospectiviste, qu'il ne faut pas se limiter à la demande de l'établissement et réfléchir plus loin.

M. CABIOC'H évoque les discussions avec les Directeurs d'Unité de la Composante.

M. BERJEAUD insiste sur la nécessité de maintenir une action de promotion et une dynamique d'attraction sur les profils emplois

Mme CORONAS demande confirmation du fait que l'envoi du besoin doit se faire en avril.

M. BERJEAUD le confirme

III – Quart d'heure étudiant – pour information

M. FETIVEAU prend la parole et reporte deux demandes au Service Scolarité, qui n'ont pas été traitées par les services administratifs de la composante. M. MANSEAU et Mme POUSSARD demandent les noms pour relancer ces demandes.

M. FETIVEAU reporte des difficultés pour les étudiants dans leurs prises de rendez-vous Scolarité sur le site de SFA. M. MANSEAU informe qu'il y a eu une récente panne logicielle, mais que le service scolarité reste contactable sur l'adresse générique. Les services de I-MEDIA travaillent sur ce sujet.

M. FETIVEAU reporte une demande d'étudiants du Campus H (mais cela peut s'étendre au campus B). Il s'agirait d'étendre la pratique des réunions d'informations concernant la lutte contre le harcèlement. Il s'agirait d'une initiative étudiante validée par l'Université.

M. le Doyen n'en a pas connaissance mais reste à l'écoute de toute proposition conforme aux règles de l'établissement en la matière.

IV. Budget 2025 et plan d'économies - Pour délibération

M. BERJEAUD propose de voter un ensemble de préconisations et de mesures d'économie, dont l'application se fera en fonction de chaque Département et Service de la composante. L'idée n'est pas d'imposer, mais de conseiller et proposer des pistes d'économie.

Mme la Présidente de l'Université ayant alerté la communauté éducative au sujet des difficultés financières que rencontre l'Université, il s'agit d'un ensemble de mesures en cohérence avec ce qui a été évoqué en Conférence des Directeurs.

M. BERJEAUD procède à une présentation des mesures évoquées.

Mme DUCLAUD estime que, pour les alternants, il faut maintenir les visites en présentiel, car elles ont un caractère important dans la relation Etudiant-Enseignant.

M. BERJEAUD redit qu'il s'agit de propositions de mesures, à chacun de voir ce qu'il peut faire sans limiter la qualité du service rendu aux étudiants.

Mme GENIET demande si la présence de tous les enseignants est toujours nécessaire pour les réunions COS.

M. BERJEAUD répond quelle peut se limiter à 4 enseignants.

M. CABIOC'H dit comprendre pour sa part que la visioconférence ne serait pas souhaitable dans certains cas.

M. AUPY regrette que la baisse des coûts entraîne une baisse de la qualité de l'enseignement.

M. BERJEAUD pense qu'il ne s'agit pas d'une baisse de qualité, mais plutôt de réfléchir à la meilleure efficacité au moindre coût. Chaque enseignant pourra faire au mieux.

Il est évoqué la demande de limiter les pauses café et limiter les frais de bouche.

Mme DUCLAUD précise qu'elle n'estime pas que faire du café fait partie de ses missions.

M. MANSEAU répond qu'il faudra tout de même limiter ces frais, qui représentent une somme importante au budget.

M. FETIVEAU se dit attristé de voir disparaître les médailles, un bon d'accroche sentimentale très fort pour les étudiants. Mme DUCLAUD acquiesce en ce sens.

M. CAUBET regrette qu'on fasse diminuer les moments conviviaux.

M. BERJEAUD dit qu'il faudra les maintenir, mais à moindre coût. Il faut réfléchir à faire diminuer l'empreinte budgétaire de ces moments, mais ils sont nécessaires à la composante et au cadre de vie de ses agents.

Mme. ALAYRANGUES demande si, dans le cas où un sponsor accepte de payer les médailles, on peut tout de même procéder aux remises.

M. BERJEAUD répond qu'il faut maintenir un principe d'équité et de justice pour tous les étudiants, avant d'envisager cela.

M. AUPY et M. FETIVEAU soutiennent l'idée de Mme ALAYRANGUES.

M. PAILLAT QUITTE LA SEANCE et donne procuration à Mme CORONAS

Mme DUCLAUD précise que les posters et affichages événementiels coûtent cher, les départements essayent au maximum de les réutiliser.

M. BERJEAUD rappelle que le bon de commande pour la reprographie a été modifié et qu'il sera renvoyé prochainement avec la procédure aux Départements et services intéressés. Il rappelle que l'adresse générique est à privilégier, plutôt que le mail personnel du collègue en charge de la reprographie.

M. MERCIER dit qu'il faut rappeler que le Noir & Blanc coûte moins cher que la couleur en termes de frais.

M. BERJEAUD explique qu'en utilisant plusieurs outils, comme UPDAGO, il est possible de réduire la production papier à distribuer aux étudiants. Cela ne réduit pas cette charge à zéro, mais il faut s'y efforcer.

Evocation de la certification TOEIC et de son impact sur le Budget.

Mme CHADENEAU et Mme LUCET avaient parlé en commission Finance d'un coût de 20 000€ environ.

Mme DUCLAUD confirme que les entreprises qu'elle a en contact ne demandent pas forcément cette certification.

M. FETIVEAU précise que la plupart des entretiens faits avec des entreprises comprennent déjà des modalités de contrôle des connaissances en langues. Mais certains étudiants y voient l'opportunité d'avoir une corde de plus à leur arc.

M. AUPY précise qu'il connaît des thésards qui ne sont pas intéressés, même si on leur propose, car il y a une durée de validité limitée.

M. VIGNAUD précise qu'il y a des notes d'évaluation pour les étudiants qui suivent des UE de langues, cela devrait suffire si ces résultats sont présentés.

M. MERCIER précise que les Informaticiens du campus H fonctionnent déjà en autonomie sur certains petits travaux et que cela leur convient bien. Il pense que la proposition d'extension de connaissances des collègues BIATSS pourrait permettre des aides mutualisées.

M. le Doyen soumet ces préconisations au vote pour communication à la Communauté.

21 votants à main levée,
4 Abstentions

21 : POUR ; 4 : Abstentions

Le proposition de Préconisations d'économie est adopté à la majorité.

M. le Doyen fait mention des derniers courriers de la Présidence et des échanges qu'il a eu avec les représentants du mouvement étudiant.

M. BERJEAUD précise que si la banalisation du jeudi après-midi était déjà applicable dans la composante, la Présidente a insisté pour garantir cet espace de dialogue et ce temps de pause permettant l'implication de tout un chacun.

M. AUPY demande ce qu'il en est de la levée de l'assiduité ?

M. BERJEAUD répond qu'il n'est pas possible de généraliser la levée de l'assiduité car cela est contraire à la loi et aux modalités de Contrôle de connaissances votées pour 2024/2025. Toutefois, il propose certaines dates, pour se mettre en conformité avec la demande de Mme la Présidente de l'Université.

M. le Doyen propose au vote :

- La levée de l'assiduité du 13 au 21 février et des 5, 11 et 13 mars.
- La levée de l'assiduité pour les journées ou temps d'actions nationaux identifiés à venir.

Il explique que toute absence à des évaluations de CC qui auraient pu avoir lieu durant les journées ou temps d'action cités, est considérée comme justifiée afin de conserver le bénéfice des CC de remplacement.

Echanges sur les modalités du blocage et l'impact sur le travail des personnels BIATSS et Enseignants.

M. AUPY rappelle que le mouvement est autogéré et qu'il y a eu quelques écarts, mais que dans l'ensemble ils sont très limités.

M. CAUBET précise qu'il est encore possible de reporter des examens mais que si cela se reproduit, il va y avoir de sérieuses difficultés d'organisation.

25 votants à main levée,

25 : POUR ;

Le Conseil d'UFR approuve à l'unanimité la proposition du Doyen de procéder à :

- La levée de l'assiduité du 13 au 21 février et des 5, 11 et 13 mars.
- La levée de l'assiduité pour les journées ou temps d'actions nationaux identifiés à venir.

M. le DOYEN et M. CABIOC'H présentent une proposition de fonctionnement pour la remontée des supports ATER demandés dans le cadre de la campagne 2025/2026. Il s'agira de demander à chaque Directeur de Formations de renvoyer des données, pour que la direction de la composante puisse analyser les besoins.

Il s'agira, in fine, de déterminer le nombre d'heures complémentaires par Enseignant ou Enseignant-Chercheur pour chaque département afin de classer les demandes.

M. CABIOC'H fait lecture des éléments qui seront sollicités.

Ces éléments seront ensuite soumis en Commission de Formation pour avis, puis en Conseil d'UFR pour vote.

Mme. VIGIER demande quand on procédera au vote pour les ATER.

M. CABIOC'H répond que ça sera vers le 17 avril, si on se cale sur le calendrier des services de l'UP.

M. AUPY demande si on peut se caler sur le planning de MED PHARMA, qui a des réponses plus tôt ?

M. CABIOC'H répond qu'il s'agit d'un planning commun à toutes les composantes.

25 votants à main levée,

25 : POUR ;

Le Conseil d'UFR approuve à l'unanimité les critères d'attribution de postes d'ATER et d'un document de collecte des besoins auprès des Directeurs de Formation.

VII. Subvention mobilité étudiant CMInnov – Pour délibération

M. le Doyen fait mention de la demande qui a été transmise avec les convocations du présent Conseil. Il s'agit d'une subvention CMInnov, l'avis de la composante est purement consultatif.

Demande : Une étudiante demande 1 000€ pour une mobilité de stage à l'Université de Neuquén (Argentine) du 17 avril au 17 juillet 2025

M. AUPY remarque que les autres étudiants SFA ne peuvent solliciter que des aides de 500€. Pourquoi l'aide CMInnov est deux fois supérieure ?

M. le Doyen acquiesce en regrettant ce manque d'harmonisation, mais le budget de l'UFR ne permet pas d'augmenter les aides.

25 votants à main levée,

25 : POUR ;

Le Conseil d'UFR approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention CMInnov de 1 000€ pour une étudiante partant en stage à l'Université de Neuquen en Argentine du 17 avril au 17 juillet 2025.

VIII. Questions diverses

Mme DUCLAUD demande quand aura lieu une prochaine Commission du Personnel ?

M. MANSEAU répond qu'il y aura une convocation prochainement, dès l'arrivée de la future technicienne de Direction pour alléger la charge de travail en Direction et permettre de préparer cette Commission.

M. BASHIARDES demande où en est le déroulé des travaux du bâtiment sensé accueillir l'IC2MP.

Une partie du Bâtiment « VALAGRO » doit accueillir du personnel issu de l'IC2MP, toutefois, M. le Doyen précise que cela viendra en augmentation des charges de la composante, qui devra assurer ménage et entretien.

Mme VIGIER fait un rappel de l'historique de ce dossier et des multiples impacts sur l'occupation des bâtiments.

M. le Doyen précise qu'il va évoquer ce dossier avec les services de la DLPI.

Le Prochain Conseil aura lieu le 1er avril 2025.

La séance est levée à 11h26.

Pour la Présidence de L'université,
par délégation,
Jean-Marc Berjeaud

